

Bureau de la Greffière-trésorière  
et Directrice générale

**MARDI LE 18 AVRIL 2023**

**CONSEIL MUNICIPAL - SÉANCE EXTRAORDINAIRE**

Endroit : Salle du Conseil municipal  
Adresse : 1, route du Carrefour, Val-des-Monts (Québec) J8N 4E9  
Heure : 19 h

**I. MINUTE DE RÉFLEXION ET OUVERTURE DE LA SÉANCE**

**II. RÉOLUTIONS**

1. Pour adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du Conseil municipal du 18 avril 2023.

A.1 **ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION ACCOMPAGNÉE D'UNE CONSULTATION ÉCRITE DURANT LA PÉRIODE DU 1<sup>ER</sup> AU 17 AVRIL 2023** : Demande de dérogation mineure – Permettre l'implantation d'une partie de la galerie dans la bande de protection riveraine – 46, chemin Katimavik – Règlement de zonage portant le numéro 436-99.

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

2. Pour accepter la levée de la séance extraordinaire du Conseil municipal du 18 avril 2023.

**CONSEIL MUNICIPAL - SÉANCE ORDINAIRE**

**I. MINUTE DE RÉFLEXION ET OUVERTURE DE LA SÉANCE**

**II. PÉRIODE DE QUESTIONS**

**III. AVIS DE MOTION**

A.1 **AVIS DE MOTION** : Présentation d'un projet de règlement pour la création d'un règlement concernant les modalités de publication des avis publics municipaux.

A.2 **AVIS DE MOTION** : Présentation d'un premier projet de règlement (AM-113) – Pour amender le règlement d'urbanisme portant le numéro 436-99 « Règlement de zonage » – Nouvelles mesures pour encadrer les usages du groupe industrie.

**IV. RÉOLUTIONS**

**1. ADMINISTRATION**

1.1 Pour adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du Conseil municipal du 18 avril 2023.

1.2 Pour accepter le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 avril 2023.

1.3 Pour appuyer l'adoption – Déclaration des Nations Unies – Droits des peuples autochtones.

**2. GREFFE**

### **3. TRAVAUX PUBLICS**

- 3.1 Pour accepter des soumissionnaires – Fourniture de ponceaux (tuyaux) et de membranes géotextiles – Soumission publique portant le numéro 23-01-03-002 – Années 2023-2024.
- 3.2 Pour accepter des soumissionnaires – Fourniture de lames de niveleuse et de chasse-neige – Soumission publique portant le numéro 23-01-03-003 – Années 2023-2024.
- 3.3 Pour accepter un soumissionnaire – Fourniture de service de marquage de lignes – Décréter une dépense au montant de 41 716,12\$ « taxes en sus » – Soumission publique portant le numéro 23-01-03-004 – Années 2023-2024.
- 3.4 Pour accepter un soumissionnaire – Fourniture de services – Réparation d’asphalte de petites surfaces (répertoire des fournisseurs) – Soumission publique portant le numéro 23-01-03-005 – Années 2023-2024.
- 3.5 Pour accepter des soumissionnaires – Fourniture de sable ou pierre tamisée (granulat pour abrasifs d’hiver) – Soumission publique portant le numéro 23-01-03-006 – Années 2023-2024.
- 3.6 Pour accepter un répertoire des fournisseurs – Fourniture de gravier, pierre concassée et tout venant – Soumission publique portant le numéro 23-01-03-007 – Années 2023-2024.
- 3.7 Pour accepter un soumissionnaire – Fourniture d’essence ordinaire et de carburant diesel pris à la station-service – Soumission par invitation portant le numéro 23-01-03-008 – Années 2023-2024.
- 3.8 Pour accepter un répertoire de fournisseurs – Location d’équipements et de machinerie lourde – Soumission publique portant le numéro 23-01-03-009 - Années 2023-2024.
- 3.9 Pour accepter un soumissionnaire – Service de forage et dynamitage – Soumission publique portant le numéro 23-01-03-010 – Années 2023-2024.
- 3.10 Pour accepter un soumissionnaire – Fourniture de gaz propane – Soumission publique portant le numéro 23-01-03-011 – Années 2023-2024.
- 3.11 Pour accepter un soumissionnaire – Service de réparation de pneus – Soumission publique portant le numéro 23-01-03-012 – Années 2023-2024.
- 3.12 Pour accepter un soumissionnaire – Fourniture de services – Signaleurs de chantiers routiers – Soumission publique portant le numéro 23-02-08-018 – Années 2023-2024.

### **4. FINANCES ET TAXATION**

- 4.1 Pour accepter le rapport comptable 23-003 – Comptes payés et à payer – Autoriser le bureau de la Direction générale à effectuer les paiements – Comptes à payer au montant de 497 610,90 \$ – Comptes payés au montant de 476 801,69 \$ – Salaires dépôts directs au montant de 585 876,81 \$.
- 4.2 Pour accepter le rapport des dépenses en immobilisation au montant de 286 407,83 \$ – Engagements au montant de 93 812,58 \$ – Période se terminant le 31 mars 2023.
- 4.3 Pour autoriser la cession des droits que la Municipalité de Val-des-Monts pourrait avoir sur une partie du lot portant le numéro 4 359 594 au Cadastre du Québec – 2081, route Principale – En faveur de madame Johanne Laurin pour un montant de 4,12 \$ « taxes en sus » par mètre carré cédé – Cession sans aucune garantie quant aux titres.
- 4.4 Pour autoriser la cession des droits que la Municipalité de Val-des-Monts pourrait avoir sur une partie du lot portant le numéro 4 359 594 au Cadastre du Québec – 2081, route Principale – En faveur de monsieur Yves Sabourin pour un montant de 4,12 \$ « taxes en sus » par mètre carré cédé – Cession sans aucune garantie quant aux titres.
- 4.5 Pour autoriser un emprunt au fonds de roulement – Financement des projets autorisés pour un montant totalisant 141 764 \$

### **5. LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE**

### **6. ENVIRONNEMENT ET URBANISME**

- 6.1 Pour accepter le dépôt du plan d’action sur la navigation et l’accès aux plans d’eau – Mandater le service des Communications pour assurer sa diffusion – Mandater les différents services pour mettre en place les actions proposées en fonction de la planification et des budgets alloués.

## **7. SÉCURITÉ PUBLIQUE**

- 7.1 Pour autoriser monsieur Éric Clément, directeur adjoint du service de Sécurité incendie – À assister au congrès annuel de l'association des gestionnaires en sécurité incendie et civile du Québec (AGSICQ) – 20 au 23 mai 2023 à Rivière-du-Loup – Décréter une dépense au montant de 2 374,96 \$ « taxes incluses ».
- 7.2 Pour autoriser monsieur le Maire et la Greffière-trésorière et Directrice générale, ou leurs remplaçants, à signer le protocole d'entente – Plan d'aide mutuelle pour la protection lors d'une urgence majeure ou de sinistre entre la Municipalité de Val-des-Monts et les municipalités de L'Ange-Gardien, de Cantley, de Chelsea, de La Pêche, et de Pontiac.
- 7.3 Pour autoriser des modifications au contrat et accepter des honoraires professionnels supplémentaires – Évaluation des demandes de supplément portant les numéros 25 et 26 des Industries Cama – Construction de la caserne de l'arrondissement sud – Décréter une dépense supplémentaire au montant de 10 000 \$ « taxes en sus ».

## **8. RESSOURCES HUMAINES**

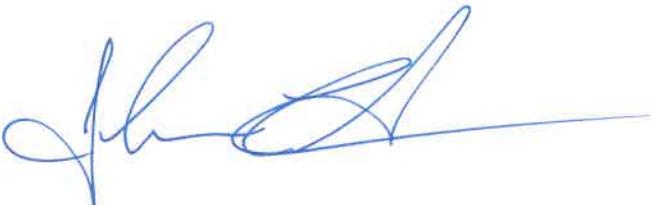
- 8.1 Pour accorder le statut de personne salariée permanente – Fin de la période de probation – Madame Mélissa St-Amour Pagette – Préposée à l'information au service de l'Environnement et de l'Urbanisme - Poste permanent à temps plein.
- 8.2 Pour accepter la démission de l'employé portant le numéro de matricule 60145.

## **9. HYGIÈNE DU MILIEU**

## **10. GÉNÉRAL**

- 10.1 Questions diverses.
- 10.2 Pour accepter la levée de la séance.

L'Agent de développement,  
Greffier-trésorier adjoint et  
Directeur général adjoint,



Julien Croteau

JC/rg/mpm/fl